



L'outil informatique Op@I

Outil partagé pour l'amélioration des logements

Eric BOYON

Chef du service du système d'information
de l'Anah

Op@l : Le contexte et les enjeux

- Gestion des aides pour les logements du parc privé
- Deux évolutions majeures introduites par la loi :
 - Déléguer la compétence
 - En permettant des modulations
 - Une gestion pour le compte des délégataires
 - Une gestion directe par les délégataires
 - Favoriser la constitution de “guichets uniques”
 - En élargissant la couverture fonctionnelle à d'autres aides que celles de l'Anah

■ Principales conséquences pour le système d'information

- Permettre des adaptations locales :
 - ↪ Modulation des aides
 - ↪ Gestion des aides propres
- Un outil accessible aux partenaires locaux :
 - ↪ Accès par internet
 - ↪ Un réseau d'assistance
- Une intégration dans le SI du délégataire :
 - ↪ Processus paiement
 - ↪ Production de données statistiques

Op@I : Contour fonctionnel général

- **Sécurisation des tâches “métier”**
 - Paramétrage de la réglementation
 - De l’instruction à l’engagement
 - La gestion des commissions
 - L’instruction au paiement et la liquidation des dépenses

- **La production de données pour alimenter l’infocentre**
 - Accessible aux délégataires
 - En convention de type 2 ou 3

Op@l : un système paramétrable

■ Les modalités de calcul des subventions

- n Type de demandeur,
- n Nature des travaux,
- n Statut locatif, taux, plafonds, etc.

■ Personnalisation des courriers

- n Apposition des logos, corps du texte

■ Les circuits de décisions

- n Gestion de plusieurs commissions

■ Les imputations comptables

OP@L : quelques principes de base

■ Favoriser la lisibilité vis-à-vis du bénéficiaire :

- n Convergence des modalités de calcul (assiette HT, plafonnement des travaux)

■ Calculer les subventions de façon indépendante :

- n Relatives à des types d'intervention différents,
- n Décidées par plusieurs intervenants publics

■ Simplifier la gestion financière :

- n Maîtrise de la consommation budgétaire à l'engagement
- n Imputation comptable : un financeur un compte

OP@L : un système ouvert

■ Une architecture internet

- Accessible via un simple navigateur
- Pas de contraintes de configuration du poste local

■ Un système conçu pour s'interfacer

- Notamment avec les systèmes financiers
- Selon des formats pré-définis
- Par des services web

OP@L : un système encore en évolution

- **Adaptation aux évolutions réglementaires**
 - ↪ Prise en compte des impacts de la loi DALO
- **Enrichissement de la couverture fonctionnelle**
 - ↪ Conventonnement des loyers, reversement, gestion des contrôles
 - ↪ Outil de restitution intégré pour faciliter la gestion
 - ↪ Enrichissement de la gestion des aides sur fonds propres
- **Amélioration et sécurisation du système**
 - ↪ Améliorations ergonomiques,
 - ↪ tableaux de gestion, etc.
- **Dématérialisation**

Vos contacts : Les délégations régionales

